

P.V. DE LA SEANCE PLENIERE DU JEUDI 16.12.2010 A LA SALLE POLYVALENTE DE CHARNOT A 19H30.

Ouverture de cette séance plénière à 19h00 par Michel Dorsaz, Président du Conseil Général. Il salue toutes les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue.

L'assemblée observe une minute de silence pour présenter une pensée aux personnes dans la douleur, et tout particulièrement à Mr. Joseph Darbellay (chef des SI), gravement atteint dans sa santé.

La séance se poursuit par la lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Contrôle des présences
2. P.V. de la séance plénière du 11 novembre 2010
3. Budget 2011 de la Municipalité et des Services Industriels de Fully
4. Postulat 59 : « Pour un équilibrage des recettes »
5. Message de l'Exécutif
6. Présentation du concept de circulation routière
7. Divers

Deux modifications sont demandées :

La première : que le point 6, Présentation du concept de la circulation routière, prenne la position du point 3 afin de libérer Mr. Jean-François Schmidt.

La deuxième : que le point 4, Postulat 59 "Pour un équilibrage des recettes", soit placé avant le budget 2011 en position 3.

Après votation sur les sujets cités ci-dessus l'assemblée accepte :

la 1^{ère} modification par 40 oui et 1 abstention,

la 2^{ème} modification par 20 oui 12 non et 8 abstentions.

L'ordre du jour aura

- en position 3 Présentation du concept de circulation routière
- en position 4 Postulat 59 « Pour un équilibrage des recettes »
- en position 5 Budget 2011
- en position 6 Message de l'Exécutif
- en position 7 Divers

1.Ouverture de la séance – contrôle des présences

Manquent à l'appel et excusés

Gabriel Voutaz
Michel Cajoux

Michaël Denis
Olivier Monnet

2. P.V. de la séance plénière du jeudi 11.11.2010

La parole est demandée par *Pascal Clivaz*, qui s'exprime relativement au décompte de la salle polyvalente. *Michel Dorsaz* estime que cette intervention n'est pas une demande de modification de PV, et prie Pascal Clivaz de la reporter au point 7, Divers.

Deux changements sont demandés :

Olivier Granges : Sur le dernier P.V. n'a pas été transcrite sa question : "Est-ce que l'aménagement extérieur de la salle polyvalente est définitif ?", ni la réponse de Jean-Olivier Cajeux: "Oui il est définitif. Cet emplacement sert de place de fête. Lors de la construction du C.O., l'aménagement sera reconsidéré".

Frédéric Boson : Rectification en page 2, à l'alinéa développement économique, au point 2 : La phrase correcte est : "viser à favoriser un développement maîtrisé, l'exemple de la commune de Conthey a démontré qu'un manque de vision conduit à un développement anarchique".

Le PV est accepté par 37 oui contre 5 non.

3. Concept de la circulation routière

La présentation est faite par Mr. **Jean-François Schmidt** qui est chargé de la réorganisation du trafic routier au niveau cantonal.

Il commence par nous dire que notre commune présente de nombreux atouts, tels que deux sorties d'autoroute et un axe principal qui est une route cantonale. Le trafic routier peut être vite sorti des zones d'habitation pour autant que nous acceptons les modifications apportés lors de la révision de notre réseau routier.

Les priorités sont données à la sécurité, à la qualité de vie des piétons dans les zones d'habitation, et à la recherche d'un consensus entre piétons et véhicules.

Des zones 20-30 à l'heure et les aménagements de 3 carrefours (giratoires) seront définis selon les quartiers résidentiels ou commerciaux.

Pour conclure cette présentation, le concept routier de notre commune tend vers une harmonie entre les piétons et les véhicules, tout en incluant la mobilité douce dans la zone nord du canal.

Pierre Tauxe nous communique sa satisfaction face à cette présentation et demande quand les travaux seront entrepris.

Camille Carron répond que certain tronçons de route et village ont déjà subi des modifications, que les travaux se poursuivront selon l'urgence et l'homologation de l'Etat.

Gaëtan Dubuis soulève les problèmes rencontrés lors des travaux au Pont de la Louye. Il entend parler de sécurité, mais que fait-on ou qu'a-t-on fait pour la sécurité des enfants ? Pourquoi ne pas organiser des transports en bus ?

Camille Carron reconnaît que des couacs sont apparus lors de la mise en œuvre de ce travail, mais rien n'a été négligé en ce qui concerne la sécurité au cours de ces travaux. Quant au recours au transport routier, cela aurait entraîné un coût certain.

Michel Dorsaz remercie Mr. Schmidt pour cet éclaircissement et lui souhaite une bonne continuation à l'issue de cette soirée.

4. Postulat 59 « Pour un équilibrage des recettes »

Le vote pour l'entrée en matière est accepté par 35 oui 2 non et 3 abstentions.

Julien Monod, PLR résume en quelques mots ce postulat. Il demande aux autorités communales d'étudier, lors de chaque augmentation de taxes, une baisse systématique et proportionnelle de recettes par une baisse d'impôts.

Claude-Alain Granges, pour le groupe PDC invite l'exécutif à réfléchir à l'opportunité d'une baisse de la fiscalité, mais estime que le postulat souffre de plusieurs tares.

Il établit un lien entre la parafiscalité (les taxes) et la fiscalité, alors qu'il est impossible de faire correspondre de manière équilibrée et proportionnelle une hausse des taxes ou des tarifs à une baisse d'impôts.

Le moment est malvenu, à la veille de chantiers importants comme ceux de l'épuration et du CO, pour envisager un allègement de la fiscalité.

Pour toutes ces raisons, le groupe PDC invite les membres du CG à refuser ce postulat.

Jerôme Desmeules, pour le groupe UDC nous informe qu'ils soutiennent l'idée de ce postulat et il demande de ne pas exclure l'étude de ce projet.

Vincent Günther, pour le groupe MISE estime qu'au vu des investissements prévus sur notre commune, il est incohérent de faire une compensation systématique lors de chaque augmentation de taxe, d'autant plus que les investissements prévus par la commune sont indispensables et qu'il faudra bien les financer sans augmenter la dette par habitant.

Le postulat est refusé par 24 non 16 oui.

5. Budget 2011

La parole est donnée à **Nicolas Fellay**. Il nous communique que le budget 2011 présenté par le Conseil Communal dégage une marge d'autofinancement consolidé (Municipalité- Services industriels) de Fr. 5'850'950.- et un degré d'autofinancement consolidé des investissements ordinaires de 110,3%. Si l'on ajoute l'unique investissement extraordinaire (épuration), le degré d'autofinancement se situe alors à 100.9%. La dette globale sera stabilisée.

Dans ce budget le sujet le plus discuté a été la réalisation de la zone sportive de Charnot (terrain de football) pour un montant Fr. 1'080'000.-

Budget de Fonctionnement 2011 Municipalité

Traitement des déchets : Avec des charges de Fr 885'300.- et des revenus de Fr. 833'000.-, le service n'est toujours pas autofinancé puisqu'il accuse une différence de Fr. 50'000.-. Ce solde sera financé par un prélèvement sur les impôts, écriture qui apparaîtra dès les prochains comptes de manière transparente (en charge dans la rubrique 9 et en recette dans la rubrique 72).

FMdF : La situation est en progression puisque, dans un souci de maîtrise des charges, on souligne une économie de Fr. 84'000.-.

Service des eaux : Dans un avenir très proche, le tarif de l'eau augmentera à nouveau afin d'autofinancer ce service. La perte est estimée à Fr. 120'380.- (10.7% des recettes) pour l'exercice 2011, et s'était élevée à Fr. 188'416.92.- (16.2%) aux comptes 2009.

SI Evolution générale

En 2011, les investissements ordinaires s'élèveront à Fr. 1'170'000.-. La marge d'autofinancement de Fr. 1'713'050.- nous renvoie à un degré d'autofinancement de 146.4%.

Réorganisation de l'administration communale et des services industriels.

En début 2011 le rapport de l'expert Marcel Magnénat sera rendu. Il ne devrait pas proposer de charges supplémentaires pour le personnel, à l'exception de la police communale pour laquelle l'engagement d'un agent supplémentaire est envisagé vers la fin de l'été.

SI Budget des investissements 2010

Collecteur rive gauche du canal (Châtaignier-Trans.RN9), Fr. 500'000.- : Cet investissement, repoussé de nombreuses reprises, se prolongera jusqu'en 2013.

Collecteur R. des sports, Fr. 250'000.- : Le collecteur pose des problèmes de refoulement, il est donc prévu de le refaire à neuf, en séparant les eaux usées des eaux claires qui seront acheminées directement au canal.

Step de Martigny (participation), Fr. 100'000.- : Ce montant a été porté au budget sur demande de la commune de Martigny qui exploite la step régionale. Il s'agit de la 1^{ère} partie de la participation de Fully à la rénovation et à l'agrandissement des installations.

SI Plan quadriennal 2011-2014

La marge d'autofinancement projetée est de l'ordre de 1.75 mio, de 2012 à 2014, croissant de Fr. 30'000.- par année. Les montants estimés des amortissements suivent la même progression.

L'effort d'investissement sera mis sur la réalisation du réseau des eaux usées en rive gauche du canal entre Châtaignier et la transversale RN9 pour un montant de 3 mio.

En conclusion

La commission de gestion rappelle ici son souhait que les commissions permanentes du Conseil Général soient plus régulièrement informées, par le Conseil Communal, des projets et des investissements principaux qui les concernent, comme les aménagements urbains (sécurité, circulation), les investissements liés à l'énergie (centrale de chauffe à distance, installation de panneaux solaires), la réalisation de zones sportives, etc...

La commission de gestion, par 12 oui et 1 non, approuve les budgets 2011 de la Municipalité et des Services Industriels de Fully, et elle propose de suivre son vote.

Pour information, la commission de gestion a reçu le catalogue des investissements 2011-2026 le 10.12.2010, mais elle n'a pas statué sur ce document par manque de temps.

Vincent Günther, pour le groupe MISE, estime que le budget 2011 apparaît équilibré. Il salue le choix fait par le Conseil Communal, malgré le fort investissement pour renouveler le terrain de sport avec une pelouse synthétique, de maintenir cette zone verte, riche en animations, au centre de la commune.

Petite inquiétude sur l'augmentation des investissements prévus pour les 4 ans à venir. Ces derniers ne risquent-ils pas de prêter les futurs investissements des SI ? La concentration des travaux, venant s'ajouter aux urgences et monopolisant les effectifs, risque d'empêcher de rénover le réseau selon la planification établie. Le MISE attend avec impatience les résultats de l'audit, actuellement en cours au sein des SI.

L'ASOFY voit augmenter son budget attribué au compte jeunesse. Qu'en est-il du mandat de gestion des Anciens avec la Planète Seniors dont l'Asofy a la charge ?

LE MISE a pour souhait que le Conseil Communal se penche sur les avantages que peut apporter l'énergie solaire (panneaux) sur les bâtiments communaux, et ce malgré la difficulté d'obtenir des subventions. Il demande aussi de favoriser l'installation de panneaux solaires thermiques sur toute nouvelle construction privée, et d'imposer de telles installations sur les bâtiments communaux. Il désire aussi connaître les exigences, en matière d'énergie renouvelable, demandées dans le cahier des charges du concours du C.O. de Fully.

Claude-Alain Granges, pour le groupe PDC constate avec satisfaction que l'exercice, tel que budgété, permettrait d'absorber l'investissement extraordinaire que constitue l'épuration sans recours à l'emprunt et sans incidence sur la dette par habitant.

Que les indicateurs financiers de la commune sont au vert et que la commune peut supporter les coûts du futur C.O. de Fully (selon étude de la fiduciaire Dini-Chappot).

Le groupe PDC remercie l'exécutif pour les plans quadriennaux sur lesquels les projections ont pu être établies, tout en souhaitant que les exercices comptables se situent au-delà et non en deçà des estimations, ce que les commissions de gestion de cette législature et de la prochaine ne manqueront pas de vérifier avec attention.

Soulagement du côté des FMdF qui renoueraient avec les chiffres noirs en 2011.

Place aux réflexions et constats moins réjouissants : Le groupe PDC souhaite que le FC Fully, qui bénéficie des largesses de la commune, mette aussi la main au porte-monnaie pour l'aménagement du terrain synthétique et le déplacement de la cantine.

Par ailleurs, les commissions Jeunesse et Edilité, consultées semble-t-il à ce sujet, ont-elles eu le temps d'étudier la question en profondeur ?

Le groupe PDC, partage la déception de la commission de gestion sur le fait que les commissions ad'hoc du Conseil Général soient somme toute peu sollicitées par le Conseil Communal lorsqu'il envisage un investissement important. Le groupe est convaincu qu'un renforcement de la collaboration entre les entités précitées serait au bénéfice de tous les partenaires politiques.

Et pour finir, comment ne pas être surpris à la lecture de la rubrique 72 du budget de fonctionnement 2011. Le poste "Traitement des déchets" accuserait un déficit de Fr. 50'000.-, malgré la nouvelle tarification de la taxe voirie acceptée en novembre dernier par le Conseil Général. D'autant plus que l'argument avancé par l'exécutif pour convaincre le législatif était justement l'exigence légale de l'autofinancement du poste voirie. Le groupe PDC se permet de signifier au Conseil Communal son étonnement devant cet état de fait.

En conclusion le groupe PDC accepte à l'unanimité le budget 2011, tout en souhaitant que ses remarques soient prises en compte. Il tient à remercier le Conseil Communal, les chefs de service, les employés de l'administration ainsi que les membres de la commission de gestion pour leur important travail et pour les compétences déployées au service du bien commun.

Jean-Luc Maëchler, pour le groupe PLR : A Fully tout augmente ! Le poste transport des élèves, qui passe de Fr. 320'000.- à Fr. 280'000.-, n'en est pas la parfaite illustration. ? Quelle augmentation de notre qualité de vie est apportée par le passage de nos charges communales de Fr. 25'589'946.- en 2009 à Fr. 27'072'767.- dans ce budget ? Et cette évolution n'est pas terminée, selon le plan quadriennal. Dès lors, à l'exception de l'usage de la nouvelle salle polyvalente, de quelles nouvelles prestations bénéficierons-nous ? A un moment des priorités doivent être trouvées, une direction doit être donnée, un projet de société doit être proposé, impliquant des sacrifices sur des postes moins prioritaires. C'est tout l'opposé avec le saupoudrage que nous avons dans ce budget. En conclusion, il ne faut pas continuer sur cette voie, mais trouver de nouvelles recettes, il convient de méditer cela et nous attendons de recevoir enfin des propositions.

Jérôme Desmeules, pour le groupe UDC constate avec satisfaction que la marge d'autofinancement est supérieure à 100%, mais que la marge de manœuvre est très limitée pour que les investissements soient toujours autofinancés. L'inquiétude est au rendez-vous quant à l'évolution des finances communales pour les prochaines années. Le groupe UDC demande à la commission de gestion d'étudier les possibilités d'enrayer cette évolution et de fixer un objectif budgétaire pour atteindre une marge d'autofinancement de 110%, et de geler l'augmentation des subventions sociales et culturelles qui grimpent encore cette année. Et au besoin de reporter certains travaux de moindre importance et de se concentrer uniquement sur ce qui est impératif au fonctionnement de notre commune. Le groupe UDC veut éviter à tout prix, une nouvelle augmentation de la fiscalité. Le groupe UDC remercie le Conseil Communal, la commission de gestion et les employés de l'administration communale pour le travail fourni sur le budget 2011, qui affiche un bon exercice, et il recommande d'approuver le budget 2011.

La parole est donnée à **Edouard Fellay, président de la Municipalité**. Après les salutations usuelles, il ne cache pas sa satisfaction devant la présentation de ce budget 2011 et la tenue de la ligne de conduite budgétaire pour les années à venir. Avec une marge d'autofinancement consolidé de 5,85 millions et un degré d'autofinancement des investissements ordinaires de 110.3%, le Conseil Communal présente un budget équilibré. Il relève aussi un élément important ; la communication entre le Conseil Communal et le Conseil Général, entretenue tout au long de l'étude de ce budget (rencontres, questions préparées à l'avance).

La commission de gestion a reçu, pour étude, le catalogue des investissements 2011-2026, et certains sujets peuvent être amenés à subir des modifications sur le long terme.

Pour les FMdF, les dispositions ont été prises pour découvrir les raisons de la diminution de la production, une étude est en cours par le Bureau Stucky pour trouver un catalogue des ressources. Pour la prochaine année les FMdF prévoient des chiffres noirs.

Emmanuel Bender, conseiller communal, en charge du dicastère culture et sport, relève qu'un montant élevé du budget 2011 est prévu pour la zone sportive. Cela ne concerne pas seulement le FC Fully, qui compte 400 jeunes dans ses rangs et qui est le 2^{ème} club formateur du canton, car en développant cette zone, la commune prend aussi en compte les besoins du C.O. et des autres écoles de notre commune en matière de sports. Il conçoit que les chiffres sont élevés, surtout en prenant en compte la construction du terrain synthétique. Mais il s'avère que, si l'investissement est plus important, le coût d'entretien d'un terrain synthétique est moindre. Sur un laps de temps de 15 ans le bilan financier devrait être identique entre un terrain naturel et un terrain synthétique.

Grégory Carron, conseiller communal répond au souci du MISE en rapport avec l'ASOFY et la Planète Senior. La Municipalité garantit à l'ASOFY les salaires des employés et les dépenses se rapportant au matériel et l'aide aux transports.

L'animation et l'aide aux personnes âgées, ainsi que les comptes relatifs à ce sujet sont en période transitoire. La commune garantit aussi diverses prestations en faveur des aînés (appartements subventionnés, soutien financier aux familles dont un parent est atteint de la maladie d'Alzheimer, goûter des aînés) en collaboration étroite avec l'ASOFY, qui est chargée de trouver des moyens de rencontre, d'animation etc.. pour toutes les tranches d'âge, de l'enfance aux seniors, en passant par la jeunesse et l'adolescence.

Pour la voirie, il informe que le déficit tient en partie aux incivilités rencontrées tout au long de l'année, mais le Conseil Communal essaie de trouver des solutions pour une diminution de ces coûts.

Jean-Luc Maëchler, PLR, remarque que nous parlons beaucoup des charges. Ne devrions-nous pas rechercher des recettes issues d'entreprises attirées par le biais de conditions cadres réfléchies et attractives ?

Dorsaz Alexandre, PDC, relève que la Commune est pauvre en terrains. Ne serait-il pas possible de procéder à des changements d'affectation ?

Pierre Tauxe, PDC, demande si, avec le nouveau plan de zone, une étude sur la planification des terrains pour l'industrie a été effectuée?

Camille Carron, conseiller communal nous informe que le nouveau plan de zone a été déposé à l'Etat et que le Conseil Communal est en attente d'une réponse. Pour ce soir il ne peut pas donner plus de détails.

Didier Roduit, vice-président de la Municipalité nous rappelle que la commune ne possède pas de terrain à mettre à disposition des entreprises. Il existe des terrains propriétés de privés, mais ces derniers sont-ils disposés à vendre ?

Edouard Fellay président de la Municipalité, nous informe qu'il fut un temps où nous pouvions compter sur des crédits LIM, mais à ce jour cela n'existe plus. La nouvelle politique régionale est de mettre en avant de grand dossiers d'investissement, avec des plus-values importantes.

Jean-Olivier Cajoux, conseiller communal, nous rappelle que Bernard Troillet, ancien président de la municipalité, avait, quatre ou cinq ans plus tôt, lors d'une présentation de promotion économique de Fully, démontré que la commune poursuivait son développement de façon considérable, mettant en avant la construction de plusieurs appartements et immeubles et l'augmentation du nombre d'habitants. Mais pour les zones commerciales nous ne pouvons pas concurrencer Monthey ou Conthey.

Gaëtan Dubuis PLR, signale que les communes voisines (Charrat-Saxon), se développent bien plus vite que nous.

Camille Carron, Conseiller Communal, explique cela par le prix au m2, qui n'est pas le même que dans notre commune.

Michel Dorsaz, président du Conseil Général, suggère que cette discussion soit reprise dans le cadre d'une étude attribuée à une commission permanente Il demande que nous votions sur les décisions annuelles d'imposition :

Montant de l'impôt personnel (art. 177 LF)	20.-
Coefficient	1.3
Indexation	155
Impôt communal sur les chiens	90.-
Taux d'intérêt rémunérateur (art.193)	1.0%*
Taux d'intérêt de remboursement	4.0%*
Taux d'intérêt moratoire	4.0%*
Intérêts compensatoires	4.0%*

Ces décisions sont acceptées par 30 oui et 8 non et 1 abstention.

Puis il demande de se prononcer sur le budget 2011, qui est accepté par 34 oui et 6 non.

6. Message de l'Exécutif

Edouard Fellay, président de la Municipalité, passe en revue les sujets suivants :

Cycle d'Orientation : Le concours d'architecture est repoussé en janvier 2011 et les délibérations en mai 2011.

Plan de zone : Le travail a été fait et envoyé à l'Etat. Toute la problématique relative au dossier R3 a fait l'objet d'une attention particulière.

Réorganisation communale : Mr. Magnénat, de l'entreprise de conseil mandatée, a effectué un travail important ; toutes les personnes ont été entendues et auditionnées une à une avec la partie conseillère. Le Conseil Communal est en attente de la conclusion de l'étude.

Administration : Nomination importante avec le renouvellement du poste de chef des SI, pour succéder à Joseph Darbellay, atteint dans sa santé, qui pendant plus de 43 ans a œuvré pour la Municipalité de Fully. Il tient tout particulièrement à le remercier pour tout le travail effectué pendant son mandat.

Le choix de son remplaçant s'est arrêté sur la personne de Mr. Olivier Studer (marié et papa d'une petite fille), auditionné par Mr. Magnénat. Cette candidature a fait l'unanimité du Conseil Communal. Son entrée en service est prévue pour le 1^{er} mars 2011.

Pour le poste de chef du Service Technique, la personne qui remplacera André-Marcel Roduit, en place depuis 1981 et qu'Edouard Fellay remercie pour le travail qu'il accomplit et qu'il accomplira encore, est Mr. Liard Didier (marié à Fully), nommé aussi à l'unanimité du Conseil Communal. Son entrée en fonction est prévue pour le 15 février 2011.

Le Conseil Communal accorde une totale confiance à ces deux nouveaux collaborateurs, et il compte sur vous tous pour qu'ils puissent œuvrer dans les meilleures conditions auprès de notre administration communale.

Contrat de Confiance : Achat d'une parcelle (Mme Mireille Roduit) de 207m² en extension du terrain de football pour le prix de Fr. 180.- le m².

Administration et finance : Réorganisation des contrats LPP - Perte de gain - LAA du personnel. De ce fait nous gagnons un montant de Fr. 300'000.-

Edouard Fellay conclut en souhaitant à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Grégory Carron, conseiller communal, nous communique qu'en date du 9 décembre 2010, le mérite social a été décerné au défunt Père Gabriel Carron pour l'ensemble de ses œuvres (mérite social post mortem).

Affaires Sociales : A ce jour la commune compte 22 situations d'aides sociales ouvertes, adultes et enfants de moins de 18 ans confondus.

Concert de Noël : Invitation au concert de Noël, en date du 19 décembre 2010, avec la collaboration des deux fanfares et des deux chœurs en faveur des restos du cœur, association qui œuvre depuis 10 ans dans notre commune.

Aide à la famille : 717 enfants, pour 343 familles, ont bénéficié de cette aide en 2010. D'ici janvier 2011, une vingtaine de dossiers sont en cours de traitement, d'où une quarantaine d'enfants supplémentaires qui bénéficieront de cette aide.

Chambre pupillaire : Au 1^{er} janvier 2013, entrera en vigueur le nouveau droit fédéral de la tutelle. C'est-à-dire que les chambres pupillaires et tutélaires actuelles seront supprimées et remplacées par des autorités pluridisciplinaires de protection de l'enfance et de l'adulte. De plus chaque commune devra se doter d'un service officiel de la curatelle.

Situation chômage : Fully compte 354 demandeurs d'emplois inscrits au 13.12.2010, soit 6% des chômeurs du canton, la situation s'explique par l'arrivée de la saison froide qui bloque une partie de l'économie.

Emmanuel Bender, conseiller communal, nous parle des avancements de quelques travaux :

Route du Stade est : les travaux sont pratiquement finis (zone bleue, passerelle, etc...).

Pont de la Louye : pas encore eu l'homologation. La route du canal, côté nord, a dû être fermée car de gros travaux ont été entrepris, sécurité oblige. C'est le pourquoi des désagréments encourus, mais par contre tous les voisins ont été avertis, ainsi que le service des bus postaux.

Village de Châtaignier : les travaux sont terminés, sur la durée d'un mois.

Tennis : Une zone sportive de 3'000 m2 a été réservée. C'est maintenant au futur club de trouver les moyens financiers pour réaliser la construction de un ou deux courts.

Mérites sportifs :

aux deux jeunes fils de Mr. Patrice Ometz pour leur magnifique prestation dans le cadre de l'escalade (2ème et 3ème en championnat au niveau Suisse),

à Kevin Biffiger, vice-champion suisse de Moto-Cross 250,

à Jean-Bernard Caloz, membre du Volley-Ball, président du club pendant 7 ans,

à Fioletti Moreno, gagnant de plusieurs grandes courses de montagne.

Mérite pour la mise en valeur du patrimoine :

à Bernard Léger, qui avec sa chienne (race Grand-St-Bernard) a gagné plusieurs concours au-delà de nos frontières et qui fait ainsi connaître notre village.

Mérite culturel :

à Olivier Tamarcaz, peintre, sculpteur et poète.

Emmanuel Bender souhaite à toutes et tous de belle fête de fin d'année.

Jean-Olivier Cajoux, conseiller communal, nous informe d'un changement de chef au service du feu, suite à la démission pour des raisons professionnelles de Nicolas Thétaz commandant des sapeurs pompiers de Fully. Ce poste a été repris par Mr. Gaëtano Ranno.

Et il nous communique que suite à l'arrêt maladie de Joseph Darbellay, les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la gestion administrative et technique du service des SI, jusqu'à l'arrivée du nouveau chef des SI.

Camille Carron conseiller communal, répond aux postulats 55 et 56.

Postulat 55 "zones de rencontres" :

La demande a été prise en compte par la création de places publiques à Saxé, Mazembroz, Châtaignier, Branson, chaque fois dans la plaine, prévues plus grandes que celles déjà réalisées dans la commune.

L'installation de bancs et d'espaces de rencontres se poursuit. Au budget 2011 est prévu un aménagement en place du terrain communal situé à la Forêt, au chemin des ceps.

Postulat 56 "stratégie touristique planifiée" :

Le travail sur un document qui précisera la politique touristique de Fully arrive à terme. Pour la SD, il est en rédaction finale. Le contenu devra être approuvé par le Conseil Communal et sera présenté à la commission Tourisme du Conseil Général dans la 1^{ère} partie de l'année 2011.

7.Divers

Michel Dorsaz, président du Conseil Général, relève que nous sommes, chronologiquement, arrivés à mi-mandat de la législature, et cela sans ménagement de travail et d'efforts de la part de toutes les parties du Conseil Général. Il est de coutume d'organiser une sortie de la législature. Le bureau se chargera de l'organisation. Toute proposition peut lui être transmise.

Il nous communique qu'à la séance plénière du 11.11.201, lors de la votation sur le règlement des déchets, nous avons accepté la modification de l'art. 31 al. 4 consistant à remplacer "le conseil municipal", par "le conseil municipal et le conseil général" (deux fois). Suite à l'intervention du conseiller municipal Grégory Carron, qui doutait du fait que le Conseil Général puisse décider de fixer les taxes, le bureau a demandé un avis juridique sur la question.

La question a été posée à Pierre Jacquod, juriste. Ce dernier estime que l'introduction du « double sujet » ou de la double compétence (Conseil Communal et Conseil Général) n'est pas heureuse et conclut que la formulation de l'al. 4 est imprécise et pas claire, mais que toutefois cet alinéa peut-être interprété de manière conforme à la loi.

Le Bureau s'est réuni pour décider du maintien ou non de cette modification. il a décidé de maintenir le texte avec la modification apportée lors de la séance plénière du 11.11.2010.

Le débat sur la présentation du concept de la circulation routière ayant été interrompu pour passer au point suivant de l'ordre du jour, Michel Dorsaz demande s'il y a encore des questions relatives à ce sujet ?

Pierre Tauxe, PDC, demande à l'exécutif de prêter une attention particulière, lors de l'introduction du 20 à l'heure dans les zones commerçantes, aux avantages et aux inconvénients en résultant pour les commerçants, et de prendre en compte leur avis.

Camille Carron, conseiller communal, répond que deux ans d'études sont prévus pour poser les bonnes questions et la mise en place de telles infrastructures.

Olivier Granges, PLR : A l'entrée en vigueur de la réduction des limitations de vitesse, y a-t-il des mesures incitatives entreprises pour les faire respecter ?

Camille Carron, conseiller communal : Il est prévu de transmettre des informations préventives, des contrôles, des réductions de largeur de la chaussée. Et si nécessaire, de prendre des mesures plus drastiques.

Alessandra Arlettaz, PDC, demande par quels moyens la population de Fully est informée de ces nouveautés routières.

Camille Carron, conseiller communal, répond que ces informations sont transmises par le biais de la presse locale (journal de Fully, le NF, le Bulletin officiel, et internet)

Jérôme Desmeules, UDC : Le concept de sécurité est toujours plus important. A-t-on des mesures quantitatives des accidents ?

Edouard Fellay, président de la Municipalité, répond par l'affirmatif et qu'il a connaissance, par le biais de la police cantonale, du nombre d'accidents encourus sur notre commune.

Pascal Clivaz, PLR revient sur le décompte de la salle polyvalente Tout d'abord, il trouve désolant d'en arriver à une agression verbale pour un dossier qu'il a suivi depuis sa mise en forme jusqu'à sa réalisation. Mais il veut juste relever que son approche financière du décompte de la salle polyvalente n'est pas en cohérence avec celle présentée en date du 11.11.2010. Il présente quelques divergences.

Jean-Olivier Cajoux, conseiller communal soulève le problème créé depuis trois semaines et son ressenti en rapport avec les doutes sur son intégrité financière. Ce dossier a connu plusieurs vagues tout au long de sa réalisation, bonnes et moins bonnes, mais cette salle est là et bien là. Maintenant il n'empêchera pas certains de présenter leur interprétation financière, mais il affirme que le décompte de la salle polyvalente est juste Et que jusqu'à ce jour toutes les personnes et sociétés qui ont pu bénéficier de cette salle en sont enchantées. Il peut dire que cette réalisation est réussie.

Pascal Clivaz, PLR, informe qu'il a seulement analysé le décompte, et qu'il n'espérait pas de réponses lors de cette soirée.

Michel Dorsaz, président du Conseil Général, relève que le sujet est très technique et qu'il pourrait être proposé à la commission de gestion, pour une réflexion approfondie. Il clôt la séance en remerciant toutes les personnes présentes pour leur participation à cette soirée.

Il souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année. En invitant tout un chacun à une verrée.

Michel Dorsaz, Président

Jeanne-Andrée Volken, secrétaire